



Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	45.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Bouchat Pierre ;Zech Emmanuelle (coordinateur) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Loin de viser à l'exhaustivité, le cours porte sur les questions suivantes : Partie 1 : Généralités (15 heures) 1. Définition, historique, méthodes et champs de la psychologie ; 2. L'apprentissage; 3. La mémoire; 4. La motivation ; 5. Les émotions ; 6. La psychologie clinique et la psychopathologie. Partie 2 : Psychologie sociale (30 heures) 1. Le rapport à autrui : le caractère social de l'individu ; 2. La formation d'impression ; 3. Les normes sociales ; 4. Conformité et obéissance ; 5. Résistance et innovation; 6. L'agression interpersonnelle; 7. Relations et conflits intergroupes L'enseignement magistral peut être, le cas échéant, complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques.
Acquis d'apprentissage	<p>Le but de ce cours est d'introduire de futurs juristes aux principales théories et méthodes de la psychologie générale et de la psychologie sociale : 1. Introduire de manière représentative les principales théories et méthodes de psychologie générale et sociale; 2. Fournir une grille d'analyse pour des lectures ultérieures en psychologie; 3. Illustrer la pertinence de chaque ensemble de concepts psychologiques pour la profession de juriste dans ses différentes dimensions (pénal, relations familiales, relations du travail, etc.).</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation est réalisée au moyen d'un examen écrit qui comporte des questions à choix multiples (éventuellement avec justification), ouvertes et/ou de réflexion. Cette évaluation constitue 100% de la note de l'UE.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'enseignement magistral peut être, le cas échéant, complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques.
Contenu	Loin de viser à l'exhaustivité, le cours porte sur les questions suivantes : Partie 1 : Généralités (22h30) 1. Définition, historique, méthodes et champs de la psychologie ; 2. L'apprentissage; 3. La mémoire; 4. La motivation ; 5. Les émotions ; 6. La psychologie clinique et la psychopathologie. Partie 2 : Psychologie sociale (22h30) 1. Le rapport à autrui : le caractère social de l'individu ; 2. les stéréotypes de genre, 3. les normes et l'influence sociale, 4. conflits et médiation, 5. psychologie des groupes, 6. la mémoire collective des guerres et post-conflit
Ressources en ligne	Partie 1 Un syllabus de psychologie générale est placé sur MoodleUCL et diffusé par le service-cours. Les présentations ppt sont également disponibles sur MoodleUCL Partie 2 Des présentations ppt postées sur MoodleUCL (en fonction de l'avancement du cours).
Autres infos	HORAIRE DU COURS Le cours se donne au 2e quadrimestre, le lundi de 8h30 à 11h45 Il n'y a pas de pré-requis pour ce cours d'introduction.
Faculté ou entité en charge:	BUDR

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	3		
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCA1BA	3		
Master [120] en sciences de la santé publique	ESP2M	3		